



Augmentation de la pension alimentaire

Par **CRICRI71**, le **27/05/2009** à **10:57**

Bonjour,

Je viens de faire une requete pour augmenter la pension alimentaire, car tous les ans, je suis dans l'obligation de demander à mon ex-concubin de revaloriser celle-ci. Encore cette année, mais là il m'a répondu qu'il était en retraite donc moins de revenus donc possibilité de demander de diminuer le montant de la pension alimentaire . J'ai fait une requete au JAF. Depuis, mon ex ma envoyé un chèque de revalorisation et ma demande de retirer ma requete. Ce que je refuse, car il faut savoir, qu'il a abandonné notre fille depuis 4 ans et demi, il ne la jamais prise ne serait ce une heure, il vit en concubinage avec une personne qui a des revenus, mais mon inquiétude c'est qu'il était déjà divorcé quand je l'ai connu, et son ex épouse est décédée il a repris son fils agé de 18 ans et il me dit qu'il la encore à charge. Je voudrais savoir si mon ex touche une compensation financière pour élever son fils. Merci par avance pour votre réponse